

Objectifs de la formation

- ➔ Appréhender les différentes fonctionnalités du module ACTES
- ➔ Maîtriser la télétransmission dématérialisée de l'ensemble de vos actes au contrôle de légalité

Infos pratiques

Pré-requis :

Etre membre ou futur membre du
GIP Maximilien
Maîtriser a minima les outils de
bureautique

Déroulé de la formation :

Démonstration par le formateur
Exercices pratiques
Questions-réponses

Durée :

1 demi - journée

Lieu :

Locaux du prestataire ou dans les
propres locaux du membre si 8
personnes ou plus participent à la
formation

Participation financière :

La contribution forfaitaire annuelle
permet de bénéficier gratuitement
de nos offres de formation

Programme de la formation :

- Gestion du compte et des alertes
- Importation d'un nouvel acte ou d'un projet d'acte, et d'éventuels fichiers associés
- Connaître les étapes du workflow de télétransmission d'un acte
- Maîtriser l'affichage et le triage des actes sur le tableau de bord
- Savoir comment effectuer une modification, une signature et l'envoi d'un acte au contrôle de légalité
- Consulter l'historique des actes



Autres formations proposées

- Dématérialisation des marchés (administrateurs)
- Gestion des Commissions
- Certificats électroniques
- Groupement de commande
- Rédaction (utilisateurs/administrateurs)
- L'exercice de la formation (formateurs)
- Dématérialisation des marchés (formation avancée)



Contact et inscription :

01 53 85 72 31
contact@maximilien.fr

www.maximilien.fr

S'inscrire